

SOMAVO

Société des machines de voiries

Microrégion Haute-Sorne

COMPTES 2010

Courfaivre, le 11 juin 2011

COMPTES 2010

Libellé / Machines	Balayeuse	Génératrice	Pelle rétro	Compres- seur	Plaques vibrantes	Nettoyeur hte pression	Broyeuse à sagex	Détecteurs de conduites et de fuites	Total global	Budget 2010
Frais d'entretien	7'609.05	-	-	-	-	-	-	-	7'609.05	7'500.00
Assurances	2'250.00	-	-	-	-	-	-	-	2'250.00	2'250.00
Amortissements des machines	15'520.00	310.00	2'060.00	500.00	260.00	837.60	650.00	880.00	21'017.60	19'200.00
Total des charges d'exploitation	25'379.05	310.00	2'060.00	500.00	260.00	837.60	650.00	880.00	30'876.65	28'950.00
Recettes de location	6'812.50	-	210.00	1'199.80	187.50	75.00	520.00	350.00	9'354.80	17'750.00
Participation aux frais fixes	33'289.20	-	-	-	-	-	-	-	33'289.20	33'150.00
Utilisation propre	-	-	588.00	72.80	50.00	-	665.00	125.00	1'500.80	-
Total des recettes d'exploitation	40'101.70	-	798.00	1'272.60	237.50	75.00	1'185.00	475.00	44'144.80	50'900.00
Résultat d'exploitation des machines	14'722.65	-310.00	-1'262.00	772.60	-22.50	-762.60	535.00	-405.00	13'268.15	21'950.00
Frais généraux										
Frais de secrétariat, frais de port									-783.90	-1'500.00
Intérêt sur prêt									-1'289.30	-1'150.00
Frais bancaires									-87.90	-100.00
Total des frais généraux									-2'161.10	-2'750.00
Résultat net - Année 2010									11'107.05	19'200.00

Remboursement du prêt bancaire

32'000.00

Heures d'utilisation de la balayeuse

2006 : 349,10 heures

2007 : 239,20 heures

2008 : 238,77 heures

2009 : 353,40 heures

2010 : 272,50 heures

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

Actifs		Passifs	
<u>Liquidités et actifs mobilisés</u>		<u>Dettes exigibles à court et moyen terme</u>	
Banque Raiffeisen - compte courant	895.30	Factures 2010 à payer	22'026.55
Débiteurs - Location à des privés	1'578.50	Banque Raiffeisen - Prêt	16'000.00
Commune de Bassecourt - Location	9'985.00		
Commune de Boécourt - Location	2'803.45	Dettes exigibles à long terme	
Commune de Courfaivre - Location	4'468.90	Commune de Bassecourt	8'997.10
Commune de Glovelier - Location	4'986.80	Commune de Boécourt	2'749.45
Commune de Saulcy - Location	719.05	Commune de Courfaivre	18'092.00
Commune de Soulce - Location	877.70	Commune de Glovelier	-
Commune d'Undervelier - Location	860.20	Commune de Saulcy	-
Débiteur AFC - Impôt anticipé à récupérer	2.65	Commune de Soulce	-
	27'177.55	Commune d'Undervelier	-
			67'865.10
<u>Actifs immobilisés</u>		<u>Fonds propres</u>	
Balayeuse	62'080.00	Report du résultat	33'295.40
Génératrice	1'230.00	Résultat de l'exercice 2010	11'107.05
Pelle rétro avec remorque	8'240.00		
Compresseur	2'050.00		
Plaques vibrantes 70 kg et 180 kg	1'020.00		
Nettoyeur à haute pression	4'400.00		
Détecteur de conduites et de fuites	3'520.00		
Broyeuse à sagex	2'550.00		
	85'090.00		44'402.45
Total de l'actif	112'267.55	Total du passif	112'267.55



MUNICIPALITÉ D'UNDERVELIER

CH-2863 Undervelier

Tél. 032 426 78 08

Fax 032 426 92 50

com.undervelier@vtxnet.ch

SOMAVO

Rapport de vérification des comptes 2010

Nous soussignés :

André Simon, vérificateur des comptes communaux

Norbert Allimann, vérificateur des comptes communaux

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé ce jour, à la vérification des comptes 2010 de la Microrégion Haute-Sorne.

Toutes les pièces utiles à notre mandat ont été mises à disposition par la caissière, Mme Mara Sautebin.

Notre examen des comptes et pièces comptables nous a permis de constater que les comptes présentés, sont conformes à la comptabilité, laquelle est tenue avec soin et exactitude.

1. Le report des soldes au 1^{er} janvier est correct.
2. Les passifs transitoires ainsi que le solde des débiteurs au 31.12.2009 ont été traités.
3. Les amortissements comptables ont été opérés en 2010.
4. Le bilan au 31 décembre 2010 présente un solde d'actifs et de passifs de F. 112'267.55
5. Le compte d'exploitation 2010 se présente comme suit :

a) un total de dépenses	Fr. 33'037.75
b) un total de recettes	Fr. 44'144.80
c) soit un excédent de dépenses	Fr. 11'107.05
6. La fortune nette avec les créanciers déduits, se monte à Fr. 44'402.45 au 31.12.2010

Nous formulons les réserves d'usage, pour le cas où l'existence ou l'absence de certains faits ou documents de nature à modifier nos considérations ne seraient pas parvenus à notre connaissance.

Nous recommandons aux autorités compétentes d'approuver ces comptes et d'en donner décharge à Mme Mara Sautebin, que nous félicitons pour son bon travail.

Undervelier, le 27 juin 2011

Les vérificateurs :

M. André Simon

A. Simon

M. Norbert Allimann

N. Allimann